

NATIONS UNIES
Mission multidimensionnelle
intégrée des Nations Unies
pour la stabilisation en
République centrafricaine



UNITED NATIONS
United Nations
Multidimensional Integrated
Stabilization Mission in the
Central African Republic

MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA **Mercredi, 2 novembre 2022**

Textes

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-colonel Abdoul Aziz OUÉDRAOGO, porte-parole de la Force
- Casimir NAGALO, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● La MINUSCA va poursuivre son soutien à la Cour pénale spéciale (CPS) dans le cadre de la lutte contre l'impunité, la promotion du droit des victimes à la justice, à la vérité et à la réparation, lesquelles contribuent activement à la cohésion sociale, la réconciliation nationale et la consolidation de la paix en République centrafricaine.

L'annonce a été faite par la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies, Valentine Rugwabiza, dans un communiqué de la MINUSCA le 31 octobre, à l'occasion de la tenue du premier verdict de la CPS à l'encontre de trois membres du groupe armé Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R). Dans le communiqué, la Représentante spéciale a rappelé « *l'appui apporté par la MINUSCA à la création, à l'opérationnalisation et au fonctionnement de la Cour* ».

En début de semaine, la CPS a reconnu Issa Sallet Adoum (alias Bozizé), Mahamat Tahir et Yaouba Ousman, coupables de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre lors des attaques lancées le 21 mai 2019 contre les populations de Koundjili et Lemouna (nord-ouest de la RCA), et les a condamnés respectivement, à la peine d'emprisonnement à perpétuité pour le premier et 20 ans d'emprisonnement pour les deux autres.

Selon la Cheffe de la MINUSCA, « *le verdict de la Cour pénale spéciale constitue, une avancée remarquable dans la lutte contre l'impunité des violations graves du Droit international des droits de l'homme et des violations graves du droit international humanitaire, commises sur le territoire de la République centrafricaine* ».

Créée en 2015, la Cour pénale spéciale est compétente pour enquêter, instruire et juger les violations graves des droits humains et les violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire de la République centrafricaine depuis le 1er janvier 2003, telles que définies par le Code pénal centrafricain et en vertu des obligations internationales contractées par la Centrafrique en matière de Droit International, notamment le crime de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre objet des enquêtes en cours et à venir.

Conformément à son mandat, la MINUSCA, en association avec d'autres partenaires internationaux et l'équipe de pays des Nations Unies, est tenue d'apporter une assistance technique aux autorités centrafricaines et renforcer leurs capacités en vue de faciliter l'opérationnalisation et le bon fonctionnement de la Cour pénale spéciale. Son mandat prévoit également la coordination et la mobilisation d'un appui bilatéral et multilatéral accru en faveur du bon fonctionnement de la CPS.

- La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Lizbeth Cullity, participe ce matin à la 5^e réunion de coordination du Processus de la Feuille de route de Luanda et de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR-RCA), sous la présidence du Premier ministre.

La décision de mettre en place un cadre trimestriel aussi bien au niveau politique et stratégique, que technique pour une revue inclusive du processus politique afin d'évaluer les progrès et d'identifier les défis dans l'exécution de toutes les tâches a été prise lors de la réunion de revue stratégique du processus politique, le 4 juin 2022. L'objectif est d'aligner les ressources et le soutien adéquat au chronogramme d'opérationnalisation de la Feuille de route de Luanda pour la Revitalisation de l'APPR-RCA.

La réunion du 4 juin avait été ouverte par le Chef de l'Etat et en présence notamment du ministre des Relations extérieures de l'Angola et du ministre des Affaires étrangères du Rwanda, en leur qualité de mandataires de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), ainsi que la Représentante spéciale et Cheffe de la MINUSCA.

Ce mardi à Bangui, lors d'une rencontre de la Configuration centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix relative au processus de paix à laquelle ont notamment pris part des membres du Gouvernement, la Représentante spéciale adjointe, a mis l'accent sur trois piliers qui *« constituent des indicateurs précieux sur l'état d'avancement du processus de paix »*. Il s'agit du DDR, de la Commission Vérité Justice Réparation et Réconciliation (CVJRR) et de la Cour Pénale Spéciale (CPS).

Par rapport au DDR, la Représentante spéciale adjointe a indiqué que la MINUSCA souhaite élargir et renforcer en partenariat avec d'autres acteurs, *« car les besoins sont considérables d'autant plus que le programme de réintégration socio-économique de la Banque mondiale est en train de prendre fin »*. Relativement à la CVJRR et à la CPS, elle a appelé à la mobilisation de fonds pour soutenir le fonctionnement des deux institutions.

- A l'occasion de la journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, commémorée le 2 novembre, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, rappelle l'importance d'une *« presse libre »* dans *« la vie des démocraties »*. Dans son message, le Secrétaire général pointe *« la désinformation, le harcèlement en ligne et des discours de haine, en particulier envers les femmes journalistes, comme entraves au travail des médias partout dans le monde »*.

Tout en rappelant le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes dont le but est *« de permettre aux professionnels des médias de faire leur métier librement et en toute sécurité »*,

le Secrétaire général rend hommage aux professionnels des médias et de défendre la liberté, la justice et les droits humains pour toutes et tous.

Faisant écho au message du Secrétaire général, la MINUSCA réitère son engagement à poursuivre sa collaboration avec les autorités du secteur de la communication et avec les médias centrafricains, notamment dans l'accès à l'information et dans la lutte contre la désinformation et les discours de haine.

JUSTICE ET AFFAIRES PENITENTIAIRES

Environ 120 participants dont 4 femmes représentant différents corps des forces de défense et de sécurité incluant des FACA, des gendarmes, des policiers, des douaniers, des agents des eaux et forêts de la zone de défense de Bangassou ont pris part, du 25 au 27 octobre, à un atelier de sensibilisation sur le Code de justice militaire, le Règlement de Discipline Générale (RDG) et le Plan National de Défense (PND).

L'objectif est d'améliorer l'accès à l'information juridique, de renforcer la lutte contre l'impunité et la redevabilité au sein des forces de défense et de sécurité. Une copie du Code de justice militaire et un dépliant résumant le contenu dudit ont été remis à chacun des 120 participants. L'activité a été organisée par le Gouvernement avec le soutien de la MINUSCA à travers les sections des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires et de la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS).

BUREAUX RÉGIONAUX

- Lors d'une mission de prévention des menaces sécuritaires, le 31 octobre, une équipe conjointe du bureau de la MINUSCA à Paoua a rencontré la population de Poubati, localité située à 10 km de la ville et théâtre d'incidents lors de la dernière période de transhumance. Les habitants ont demandé une présence régulière de la MINUSCA à travers des patrouilles, afin de dissuader les criminels, des actions fortes en cas d'un signalement d'une menace ainsi que des appuis aux services sociaux de base, notamment le poste de santé.

Le bureau de la MINUSCA à Paoua a rassuré la population de Poubati sur la présence de la Mission conformément à son mandat de protection des civils et entend remonter les informations à la hiérarchie.

- 50 jeunes dont 9 filles ont été sensibilisés sur le leadership des jeunes, le harcèlement sexuel en milieu scolaire et les techniques de gestion de conflits, durant une session de renforcement organisé le 28 octobre. L'activité a été organisée par la section des Affaires civiles du bureau de la MINUSCA à Bouar.

- Le 26 octobre, le préfet de l'Ouham et le chef du bureau de la MINUSCA de Bossangoa ont présidé la cérémonie de remise officielle de l'électrification du Centre des femmes et de la fourniture de fournitures et de mobilier de bureau aux départements opérationnels. Lors de sa visite à Bossangoa, la Représentante spéciale s'était engagée à soutenir la réhabilitation de la route Bossangoa-Bossembélé et à électrifier le Centre des femmes.

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

Cette semaine la situation sécuritaire en République Centrafricaine a été relativement stable sur l'ensemble du territoire, grâce aux efforts des différentes unités de la Force de la MINUSCA qui continuent d'exécuter le mandat et sécuriser les régions fragiles. À cet effet, 1.607 patrouilles ont été effectuées contre 1.373 la semaine précédente, représentant une augmentation de 17% soit 234 patrouilles. Dans ce total, trois ont été menées conjointement avec les FACA à Ippy, Birao et Bria.

L'opération Zangba se poursuit au frontière avec la RDC. Au 32^e jour de l'opération, des résultats probants ont déjà été engrangés. À l'arrivée des casques bleus, plusieurs éléments armés ont fui la localité de Gbada, abandonnant derrière eux divers matériels et outils qui ont été saisis par la Force.

L'opération s'accompagne d'activités avec la population, avec notamment une partie de football réunissant les soldats de la paix et les jeunes. Les casques bleus népalais ont échangé avec les autorités locales de plusieurs localités, et les populations de Bianga et Sabagoude sur les objectifs de l'opération en cours. L'impact de cette opération est très positif sur la population qui exprime sa satisfaction et manifeste constamment sa réjouissance de la présence forte et robuste de la MINUSCA. Elles ont également soumis certaines doléances qui seront examinées afin d'y apporter des solutions le plus rapidement possible.

Les troupes engagées ont déjà couvert plus de 280 km le long de l'axe Bambari–Ngakobo–Goya–Bianga–Yagara–Sabagoude–Gbada. Les casques bleus du génie cambodgien ont réparé des ponts en état de délabrement avancée dans la zone à Boyokoda et Kodjo.

À Bangui, les unités de la force conjointe poursuivent la sécurisation de la capitale et ses périphéries. Elles assurent les escortes de convois, protègent les institutions de la République et mènent des patrouilles de jour comme de nuit en étroite coordination avec les FSI.

Dans la zone Est, les unités de la Force continuent de dominer le triangle Ouandja Djalle-Ouadda-Sam Ouandja où la situation est toujours calme et les activités socio-économiques ont repris. Le contingent zambien, accompagné d'observateurs militaires, a mené une patrouille de longue distance au village de Kopia sur l'axe de Ippy. Là, ils y ont interagi avec le représentant du chef de village lequel a rapporté une situation calme et stable.

Dans la partie Ouest, l'opération de dépollution des axes de la ville de Kouï se prolonge grâce au travail inlassable de la compagnie de génie péruvienne. La Force a patrouillé à Valo Foulbé où avec les FACA et la gendarmerie ils ont patrouillé à pied dans le village. Le contingent bangladais a fourni une escorte à une équipe humanitaire de OCHA pour se rendre à Beloko et Baboua.

Dans la région Centre, la situation sécuritaire est normale. Les patrouilles des unités sillonnent régulièrement la zone pour contrecarrer la liberté d'action des éléments armés et empêcher toute exaction contre les populations civiles. Les casques bleus pakistanais ont assuré une escorte et la protection d'une mission de vérification de faits de Ndélé vers les villages de Bangbali, Tiri et Miaméré. Ils ont effectué, le 31 octobre, une mission conjointe du bureau de terrain de Ndélé avec UNPOL, les droits humains et les affaires civiles à Koubou et Djamassinda.

ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

Les différentes unités de la Force continuent d'apporter leur soutien aux populations de la RCA. Ainsi 340 civils ont bénéficié des soins médicaux appropriés lors de consultations au niveau des installations médicales à Bangui, Bouar, Berberati, Ndele, Kaga-Bandoro et Bangassou. À Bangui les unités de Force conjointe ont distribué 47.100 litres d'eau potable à 1.540 personnes.

Au centre, une séance de sensibilisation sur la santé et l'hygiène personnelle, ainsi qu'une campagne médicale ont eu lieu dans le village Djamassinda sur l'Axe Golongosso, suivi de distribution de ballons aux jeunes du village de Ndélé. A noter aussi cette assistance technique et médicale apportées aux blessés d'un véhicule renversé sur l'axe Kaga Bandoro-Ndomété par le bataillon pakistanais. Les casques bleus leurs ont administré les premiers soins aux accidentés, puis ont organisé leur évacuation vers les structures de santé pour une meilleure prise en charge.

A Boyo, la cellule des actions civilo-militaire en coordination avec les casques bleus népalais suit avec attention le dédommagement de deux familles, pour leurs maisons endommagées par les souffles d'un hélicoptère de la MINUSCA à son atterrissage. Afin d'apporter leur contribution au bon déroulement de la rentrée scolaire, les casques bleus népalais ont utilisé leurs propres moyens pour réparer les meubles détruits de l'école primaire et participé à la campagne de propreté organisée conjointement par la population locale et les Forces de défense et de sécurité. Enfin, ils ont débuté la construction d'un point d'eau permanent à Boyo d'une capacité de 10.000 litres.

Les casques bleus burundais ont apporté une assistance technique pour dégager des camions bloquant la route reliant Sibut à Grimari. A l'issue, ils ont entamé les travaux de réhabilitation de ladite route qui est dans un état de dégradation très avancé.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Le 28 octobre, le Chef adjoint de la composante police le Commissaire divisionnaire Habi Garba a pris part aux côtés de la Cheffe adjointe de la MINUSCA, Lizbeth Cullity et du Commandant de la Force à la cérémonie de remise de la médaille des Nations-unies à la Force de réaction rapide portugaise de la Mission, basée au Camp M'Poko à Bangui.

Le Chef adjoint de la composante police a reçu le 28 octobre, 12 UNPOL nouvellement arrivés dans la zone de mission. Cet effectif renforcera les capacités opérationnelles de la composante police dans l'exécution de son mandat.

Le 27 octobre, UNPOL représentée par la Cellule Recrutement a participé à la 39ème rencontre du Comité Technique Mixte de Recrutement qui s'est tenue dans la salle de réunion du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. L'ordre du jour a porté sur la phase de déroulement des épreuves écrites le 23 octobre sur tout le territoire centrafricain et la suite du processus du recrutement de 1000 FSI au titre de l'année 2021. Dans l'ensemble, il a été noté à l'unanimité que les compositions se sont bien déroulées. La phase de correction des épreuves débutera le 07 novembre 2022.

EN APPUI OPERATIONNEL

L'unité de police constituée du Congo en détachement à Ouanda Djallé est en mouvement vers Sam-Ouandja sous escorte du bataillon zambien dans le cadre de son mandat de protection de la population civile. La situation est calme dans la zone.

Dans le cadre, entre autres, de l'équipement du BCN-INTERPOL et du commissariat spécial de l'aéroport Bangui, des remises de matériel informatique ont eu lieu les 28 et 31 octobre. Cette remise a été rendue possible grâce aux efforts des points focaux UNPOL/SOC/INTERPOL et PNUD.

Depuis le 31 octobre, dans la ville de Bangassou, se déroule une formation en police de proximité au profit des chefs des unités des Forces de sécurité intérieure (FSI) des localités de Bangassou, Bema, Zemio, Ouango, Dimbi, Bakouma, et Rafai. Cette session de six jours fait partie des formations conjointes avec le PNUD pour le renforcement des capacités des FSI. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame le préfet de Mbomou, en présence des représentants du Maire de la ville de Bangassou, des directeurs généraux de la Gendarmerie et de la Police centrafricaines, du chef de bureau de la MINUSCA à Bangassou et du résident du PNUD. Cette session de formation est animée par une équipe composée de formateurs UNPOL et FSI.

Le 29 octobre, les UNPOL en colocation au Commissariat de Police du 7^e arrondissement, accompagnée des FSI, ont pris part à l'opération hebdomadaire de salubrité aux alentours de l'école ECAC Saint Paul. Cette activité a également vu la participation de plusieurs personnalités dont le Ministre d'Etat, Chargé du Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR), Jean Willybiro Sako. Le même jour, l'équipe conjointe UNPOL/FSI a assuré la sécurisation d'une distribution des coupons alimentaires au marché central de Batangafo organisée par une ONG internationale.

Les 27 et 29 octobre, l'unité de police constituée Congo a assuré la sécurisation de la distribution de kits alimentaires à la mairie centrale de Bambari par une ONG internationale au profit de plusieurs ménages.

Le 29 octobre, une équipe conjointe UNPOL/FSI a sécurisé une cérémonie de distribution de kits scolaires au profit des orphelins et enfants démunis de l'école primaire Kina dans le 3^e arrondissement.

Dans le cadre de la protection des civils, de la promotion de l'État de droit et de l'extension de l'autorité de l'État, UNPOL a animé des séances de mentorat, monitoring et conseil au profit des FSI à Bangui et dans les régions. Parmi les thèmes abordés, les missions de la police judiciaire, le but de l'enquête, le viol et la non-assistance à personne en danger. UNPOL continue également de mener des séances de sensibilisation sur des thèmes d'intérêt au profit de la population.